

CONSEIL SYNDICAL du 22 février 2017 : COMPTE RENDU

Le Conseil Syndical du Syndicat mixte, qui s'est réuni au château de Saint Mesmin, **le mercredi 22 février 2017 à 14H00** a délibéré sur les points suivants :

Date convocation par email : Le 15 février 2017

- Préambule :

Nomination du secrétaire de séance : Odile GATARD

Vérification du Quorum : OUI

Approbation du compte-rendu du Conseil Syndical du 16 novembre 2016

Etaient Présents :

Mesdames Odile GATARD, Estelle GERBAUD, Michelle DEVANNE, Sylvie RENAUDIN

Messieurs Dany GRELLIER, Philippe ROBIN, Thierry MAROLLEAU, Bernard MILLET

Etaient excusés : Mesdames Bérengère SOULARD et Marie-Christine BURCH, Monsieur Guillaume JEAN.

Etaient Absents : Messieurs Valentin JOSSE, François BON

Ont assisté également : Monsieur Jean Daniel MENARD, Conseil Départemental de la Vendée, Madame Véronique SORIN, Communauté d'agglomération du bocage bressuirais, Monsieur Vincent LERMITTE, Communauté de communes du Pays de Pouzauges.

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 8

A- GESTION&ADMINISTRATION

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Le débat d'orientation budgétaire 2017 du Syndicat Mixte du Château de Saint Mesmin portera sur les deux axes statutaires :

- **Animations du site :** Animations portant sur « **HISTOIRES DE TABLE** », communication y afférant, contrats des compagnies, achat produits boutique, postes saisonniers/stagiaires avec charges de personnel.
- **Mise en valeur du site :** Restauration du site, maintenance et entretien.

Le fonctionnement 2017 du Syndicat Mixte sera le suivant :

Des charges en fonctionnement : 239 900 €
(321 000 € en 2016 et 395 000 euros en 2015)

- ***Des charges à caractère général en baisse: 97 760 € (contre 145 200 en 2016, 227 650 € en 2015 et 201 119 € en 2014)***
- 61522 (Entretien bâtiments/terrains)

- 6156 (maintenance) : Alarme incendie, centrale traitement d'air, plateforme élévatrice pour handicapés, logiciel accueil/billetterie, défibrillateur, site internet, etc...
 - 627 (services bancaires) : Ligne de trésorerie et frais bancaires TPE et commissionnements.
 - 611 : Les articles concernant les prestations d'animations sont revus à la baisse : 40 000 euros (*contre 55 000 € en 2016, 99 000 € en 2015 et 2014*)
- **Des charges de personnel à la baisse : 119 294.36 €** (*contre 145 851.87 € en 2016, 143 750 € en 201, 138 00 € en 2014*), par mutation d'un agent.
- 2 postes à temps complet de titulaires de la fonction publique (Un poste d'attaché administratif et un poste d'adjoint territorial d'animation)
 - 2 postes saisonniers (2 à 6 mois) et 1 poste de stagiaire (5 mois)
- **Des dotations aux amortissements : 22 845.64 €**
- Dotations aux amortissements : 22 845.64 €

Des recettes en fonctionnement : 239 900 €

- **Des recettes propres : 100 800 €** (*contre 105 000 € en 2016, réalisé 117 638.26 € et contre 107 000 € en 2015, réalisé 131 000 €*)
- **Les produits d'animations** (billetterie individuelle, produits groupes, anniversaires) : Montant estimé : **82 000 €**
 - **Les produits de la boutique et E-Boutique** : Montant estimé : **18 000 €**
 - **Les produits de location : salles et tournage de films** : Montant estimé : **800 €**

Les recettes propres sont revues à la baisse en 2017 car le château ne sera ouvert que 87 jours aux publics individuels contre 135 jours en 2016.

- **Les participations statutaires des membres : 120 000 €** (*contre 95 000 € en 2016, et contre 146 000 € en 2015 et 257 000 € en 2014*)
- 25% pour chaque collectivité : CD 85, CD 79, Communauté de communes Pays de Pouzauges et Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais.
- **Un excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) : 19 100 €** (*contre 121 000 € en 2016*)
- **Excédent reporté de fonctionnement :**
Soit une partie de la somme des 36 954.54 €, soit 19 100 €

Les investissements 2017 du Syndicat Mixte porteront sur la restauration sécuritaire du Château de Saint Mesmin

Des dépenses en investissement : 321 500 euros TTC

- **Des travaux liés à la remise de l'étude du cabinet NIGUES : 318 500 € TTC**
 - Local technique : 315 500 € TTC
 - Bilan sanitaire : 3 000 € TTC
- **Des immobilisations corporelles : 1500 €**
- **Des dépenses imprévues : 1500 €**

Des recettes en investissement : 419 690.16 € TTC

- Subventions DRAC pour les travaux du local technique : 87 200 €
- Subventions régionales Nouvelle Aquitaine : 34 150 €
- Subventions régionales Pays de la Loire : 31 846 €
- Le FCTVA 2015 : 2 500 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé 2016 (1068) : 17 854.54 €
- Solde d'exécution reporté (R001) : 223 293.98 €
- Amortissements : 22 845.64 €

En résumé : Les participations budgétaires des membres statutaires seraient ainsi les suivantes :

Pour chaque département :

Un budget global de 2017 : de 30 000 €

Pour chaque groupement de communes :

Un budget global 2017 : de 30 000 €

Et pour équilibrer le budget global 2017 de 239 900 euros, il sera nécessaire d'intégrer une partie de l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) d'un montant de : 19 100 €

Proposition retenue

Les membres présents du conseil syndical du Château de Saint Mesmin valident le débat d'orientation budgétaire 2017. Les membres du Conseil Syndical autorisent Madame La Présidente à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

MAINTENANCE LOGICIEL BOUTIQUE

Un logiciel de Billetterie & Boutique a été installé en 2012 par la société ATS Ticketing pour l'accueil billetterie&boutique du site du château de Saint Mesmin.

Depuis, la maintenance est assurée par la même société, comme suit :

Maintenance Logiciels ATS Ticketing	01,04,2012*	01,04,2013	01,04,2014	01,04,2015	31,03,2016*	01,01,2017
Niveau 1						1 725,60 €

Niveau 2	1 191,75 €	2 375,57 €	2 383,51 €	2 383,51 €	1 430,11 €	
TOTAL	1 191,75 €	2 375,57 €	2 383,51 €	2 383,51 €	1 430,11 €	1 725,60 €

Différences : niveaux 1 /2

Pas de prise en charge de l'échange de matériels en cas de panne, car un des 2 postes actuels serviraient de poste de secours.

**Année 2012 Maintenance base 50% 1ere année*

**Année 2016 : Remboursement prestation achetée en 2012 non effectuée d'environ 900 euros*

Pour l'année 2017, le niveau 1 serait requis avec une utilisation en back office que d'un seul poste sur l'année et du deuxième en renfort l'été.

Proposition retenue

Les membres présents du conseil syndical valident la mise en place d'un nouveau contrat de maintenance 2017 avec la société ATS, basée à Sarlat, pour les logiciels de Billetterie&Boutique du château de Saint Mesmin.
Ils autorisent Madame la Présidente du Syndicat Mixte à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

AVENANT n°1 : CONVENTION FORMATION/CDG 79

Le Syndicat Mixte du château de Saint Mesmin est adhérent au centre de gestion des Deux-Sèvres pour la formation et l'assistance du personnel à l'utilisation d'un site informatique depuis sa création en 2002.

Le conseil d'administration du Centre de Gestion a décidé dans sa séance du 26 septembre 2016 de réévaluer les tarifs applicables aux prestations assurées par le service informatique à compter de janvier 2017, à savoir :

- La redevance annuelle subit une augmentation de 3%
- Le taux horaire servant au calcul des tarifs de formation, d'intervention sur site et de poste supplémentaire (au-delà du premier) passe de 35 € à 36 €
- Une participation forfaitaire de 26.75€ est instituée, par technicien et par déplacement, pour les interventions sur site hormis pour l'aide à la paie.

A cet effet, il est proposé un avenant n°1 à la convention initiale de formation et d'assistance du personnel à l'utilisation d'un site informatique et qui retrace cette évolution tarifaire.

Proposition retenue

Les membres présents du Conseil Syndical valident la signature de l'avenant n°1 à la convention pour la formation et l'assistance du personnel à l'utilisation d'un site informatique avec le centre de gestion des Deux-Sèvres, dont les nouveaux tarifs seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2017.
Ils laissent Madame la Présidente signer toutes pièces relatives à ce dossier.

B- ANIMATIONS

COMPAGNIES MEDIEVALES : 2017

Présentation faite en séance par Monsieur Eric NICOLAS, animateur :

Les compagnies retenues pour 2017 développeront la thématique suivante :

« Histoires de table »

Une table, qu'elle soit à usage domestique, utilitaire ou décorative, fait l'objet de rites et coutumes qui rassemblent autour d'elle hommes et femmes du moyen-âge. On y travaille, on y mange, on s'y divertit...

Avec la **compagnie L'Oriflamme**, trois temps forts théâtralisés seront proposés aux visiteurs en complément d'une visite commentée pour ainsi:

« Dresser la table » avec le panetier
Parcourir la « table des matières » avec l'érudit
« Jouer carte sur table » avec le parieur

Et tout au long des week-ends de juillet et août et pendant les vacances scolaires des « histoires de table » pour tous, avec au programme : Tables à dessin, de chirurgie, à tréteaux, à ouvrage, de magie, de taverne, de cuisine, de banquet, d'expériences, à histoires façon Playmobil®, etc....

Avec la table, fixe ou sur tréteaux, carrée, ronde ou rectangulaire, c'est l'art ou la manière d'être ensemble.

Tableau récapitulatif des compagnies 2017 :

Dates	Thématiques	Compagnies	Statuts	Nb jr.	Nb pers.	coûts	Hébergement	TOTAL WE
16-avr	Table à dessin	Atelier Pigments et Vermeil	Prof	1	1	280,00€	- €	280,00 €
23 avril	Contes de table	Les temps d'Aémor	Prof	1	1	250,00€	- €	250,00 €
25 juin	Concert XVII et Bal Renaissance	Cie Outre Mesure	Prof	1	6	0,00€	- €	0,00 €
9 juillet au 27 août	Histoires de table	L'Oriflamme	Prof	50	3	32 177,50€	- €	32 177,50 €
15 et 16 juillet	Table de chirurgie	Barbe-Torte	Asso	2	6	100,00€	- €	100,00 €
20 juillet	Partir en Livres	Réseaux biblioth. Agglo2B	Inst.	1	2	0,00€	- €	0,00 €
22 et 23 juillet	Table à tréteaux	Atelier de Lucarius	Asso	2	1	891,00€	- €	891,00 €
29 et 30 juillet	Table à ouvrage	La Lune d'Ambre	Prof	2	1	970,00€	- €	970,00 €
5 et 6 août	Table de magie	L'univers magique	Prof	2	2	1 150,00€	195,00€	1 345,00 €
12 et 13 août	Table de cuisine	Conférie Facétieuse	Asso	2	10	950,00€	- €	950,00 €
19 et 20 août	Table de taverne	Tard-Venus	Asso	2	10	100,00€	- €	100,00 €
16 et 17 septembre	JEP	Alliance des Lions d'Anjou	Asso	2	10	0,00€	- €	0,00 €
21 et 22 octobre	Table d'expériences école de magie	Conférie Facétieuse	Asso	2	10	100,00€	- €	100,00 €
27 octobre au 5 novembre	Table d'histoires façon Playmobil	Play Original	Prof	10	1	1 100,00€	- €	1 100,00 €
Estimation : Interventions prestations scolaires (sur une base de 200 €/intervention)			Prof	8		1 600,00€	- €	1 600,00 €
				87	63	39 668,50€	195,00€	39 863,50€

Proposition retenue

Les membres du Conseil Syndical présents valident l'ensemble des compagnies médiévales qui participeront à la programmation 2017 « **HISTOIRES DE TABLE** ». Ils laissent Madame la Présidente signer toutes pièces relatives à ce dossier.

NB : Il sera pris contact avec l'assureur pour la question de l'hébergement des troupes sous des tentes médiévale dans la cour.

D- PERSONNEL

AMELIE MATHE : MUTATION

Madame Amélie MATHE, en poste au château de Saint Mesmin, sur un cadre d'emploi d'Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe, Echelle C2, a informé Madame La Présidente, par courriel le 17 janvier 2017, de son départ vers la mairie de Nogent sur Seine, à compter du lundi 27 février 2017.

FORMATION PERSONNEL 2017

Le personnel du syndicat Mixte du château de Saint Mesmin a souhaité s'investir dans des champs d'action dont les formations ci-dessous peuvent répondre aux besoins :

Caroline TORRES FROMETA

27 au 29 mars 2017	Optimisation des ressources par le calcul des coûts
4/5 mai 2017	Patrimoine et projet de territoire
22/23 mai 2017	Mise en œuvre d'une stratégie de partenariat culturel
28/29 sept. 2017	Différentes formes de partenariat pour les établissements patrimoniaux

Les choix de formation du personnel relèvent d'une décision de Madame la Présidente en accord avec le personnel. L'année 2017 étant une année test, il sera difficile au personnel de dégager du temps pour la formation. Il s'agira plutôt de réorganiser les missions de chacun au vu du départ acté d'un des agents à la fin du mois de février.

PERSONNEL 2017 : SAISONNIERS ET STAGIAIRES

Le recrutement de saisonniers et stagiaires au sein du syndicat mixte du château de Saint Mesmin tient compte des besoins nécessaires au bon déroulement des activités sur l'ensemble de l'année, des budgets accordés en fonctionnement ainsi que des décrets d'application de l'Etat, liés à la rémunération des stagiaires en collectivité territoriale.

Ainsi, ci-dessous est présenté le tableau des besoins en effectifs du château de Saint Mesmin pour la saison 2017 comprenant l'accueil de :

CHÂTEAU SAINT MESMIN Personnel saisonnier 2017	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT
S1 : Alice RUCHON (79)						
S2 : Marion GUINAUDEAU (85)						
S3 : Saisonnier Romain THOMAS (85)						
S4 : Rempl. Amélie FREDDY CHEVOLLEAU (85)						
TOTAL	1	2	2	3	3	3
				Stage rémunéré	Emploi été	
				Stage non rémunéré	Remplacement amélie	

Proposition retenue

Les membres présents du syndicat mixte valident le tableau des effectifs de personnel non titulaire (saisonniers) et stagiaire (rémunéré/non rémunéré) pour la saison 2017.
Ils laissent Madame la Présidente signer toutes pièces relatives à ce dossier.

OUVERTURE POSTES SAISONNIERS 2017

Le Syndicat Mixte du Château de Saint Mesmin a pour objet la mise en valeur et l'animation du Château de Saint Mesmin. A cet effet, il exerce la compétence suivante : le fonctionnement de l'ensemble du site (château et dépendances).

A cet égard, il est en charge du recrutement du personnel saisonnier nécessaire aux animations du lieu durant son ouverture au public. Ainsi, pour le fonctionnement du site en 2017, deux emplois saisonniers contractuels sont nécessaires, soit : Deux postes de guide/animateur (trice)

Définition de l'emploi : Participation aux animations médiévales sur site (visite guidée et accompagnement des groupes d'enfants et d'adultes), gestion de l'accueil du public (billetterie et boutique) et participation à l'entretien du site (accueil/sanitaires en haute saison).

Les 2 postes de guide/animateur (trice) :

Filière animation, statut contractuel,

Période du contrat : 01/07/2017 au 31/08/2017 pour 1 poste

Période de contrat : 01/03/2017 au 31/08/2017 pour 1 poste

Grade du poste : Adjoint territorial d'animation. Échelle C1, Echelon 3

Modalités des 2 contrats :

Il n'est pas proposé de régime indemnitaire, ni de prise en charge des frais de déplacement.

Les congés ne sont pas pris durant la période du contrat. Le dernier mois, les agents percevront 10% de leur rémunération brute sur la base de l'ensemble de la période du contrat.

Le traitement des paies des personnes recrutées s'effectuera par l'intermédiaire du Centre de Gestion des Deux-Sèvres.

Les crédits nécessaires seront inscrits au prochain budget du syndicat mixte du château de Saint Mesmin.

Proposition retenue

Les membres du Conseil Syndical décident de recruter pour 2017, au château de Saint Mesmin, deux personnes dans le cadre d'emplois saisonniers contractuels.

Les durées des contrats étant les suivantes :

Période du contrat : 01/07/2017 au 31/08/2017 pour 1 poste

Période de contrat : 01/03/2017 au 31/08/2017 pour 1 poste

La rémunération est basée sur le grade choisi, à savoir :

Filière animation, Adjoint territorial d'animation. Échelle C1, Echelon 3

Le traitement des paies du personnel saisonnier recruté s'effectuera par l'intermédiaire du Centre de Gestion de Saint Maixent.

Les membres du Conseil Syndical laissent Madame la Présidente signer toute pièce relative à ce dossier.

E- COMITE PILOTAGE

Le groupe de travail mis en place pour réfléchir à l'avenir du château de Saint Mesmin est constitué de Sylvie RENAUDIN, Véronique SORIN, Bérengère SOULARD, Marie-Christine BURCH, Dany GRELLIER, Vincent LERMITTE, Philippe ROBIN et Caroline TORRES FROMETA

Il s'est réuni le 16 janvier 2017 et le 8 février 2017. Une rencontre avec les deux présidents des deux départements (79/85) est prévue le 20 mars 2017. Seront présentés les éléments de travail du COPIL et des propositions budgétaires pour le château de Saint Mesmin. Une communication média post réunion sera ainsi faite par la suite.

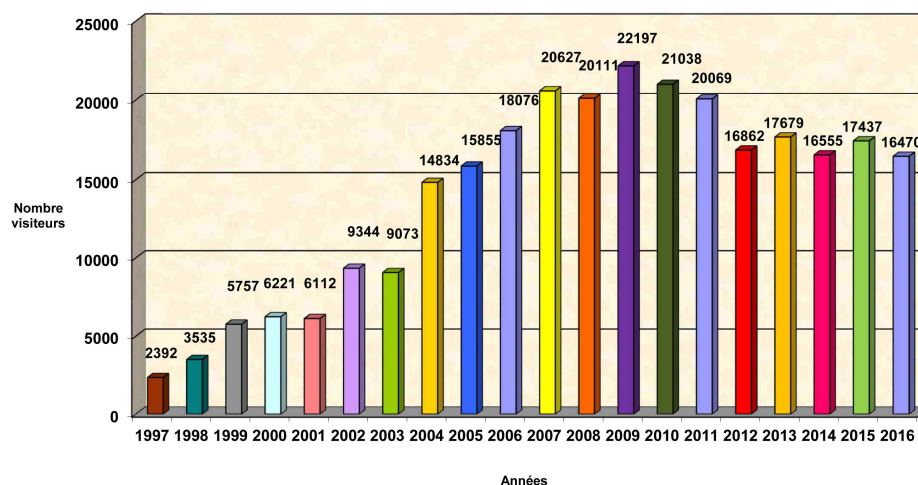
F- DIVERS

BILAN SAISON 2016

Le bilan des activités 2016 est disponible en téléchargement sur le site internet du château de Saint Mesmin : <http://www.chateau-saintmesmin.com/collectivite>, onglet presse

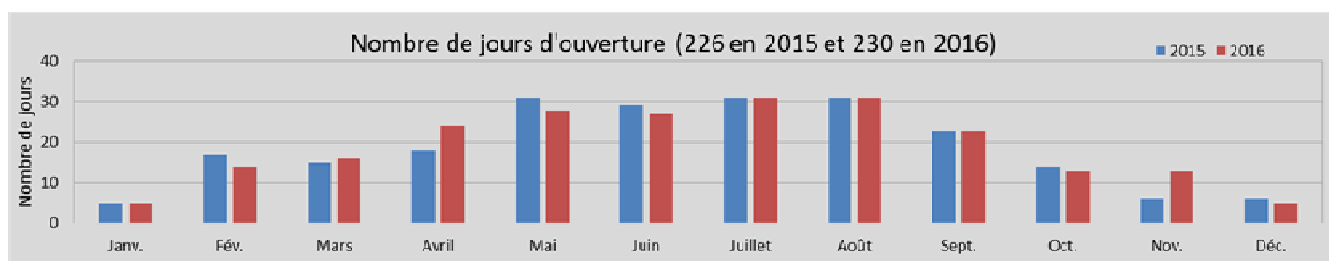
Saison générale 2016

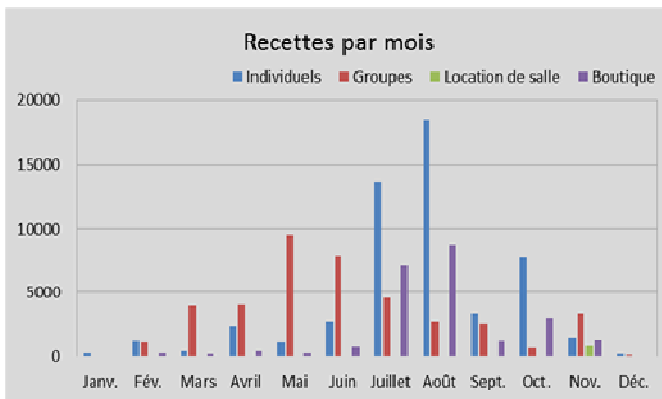
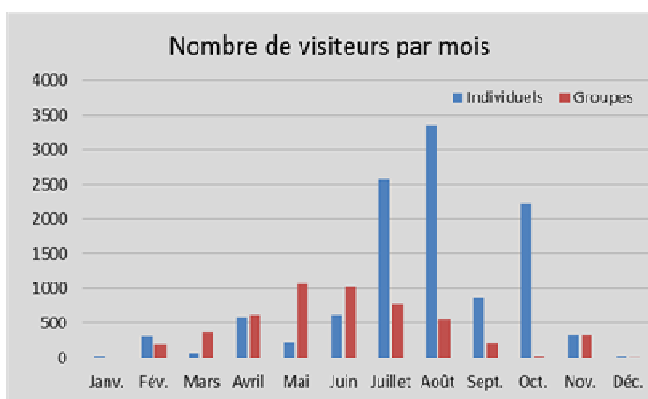
CHATEAU SAINT MESMIN
FREQUENTATION de 1997 à 2016
Arrêtée au 31 décembre 2016



	Fréquentation						Recettes		
	Nombre de visiteurs			%			En € TTC	%	Rappel 2015
	Payants	Gratuits	TOTAL	Payants	Gratuits	TOTAL			
Individuels	8 762	2 506	11 268	53,20 %	15,21 %	68,41 %	52 725,00 €	44,51 %	35,87 %
Groupes	4 397	805	5 202	26,70 %	4,89 %	31,59 %	41 351,06 €	34,91 %	44,83 %
Location de salle	0	0	0	0	0	0,00 %	800,00 €	0,68 %	2,91 %
Boutique	0	0	0	0	0	0,00 %	23 562,20 €	19,90 %	16,40 %
TOTAL	13 159	3 311	16 470	79,90 %	20,10 %	100,00 %	118 438,26 €	100 %	100 %

En 2015 : 77,52% d'entrées payantes et 22,48% d'entrées gratuites





Proposition retenue

Les membres présents du Conseil Syndical valident le bilan de saison 2016 du château de Saint Mesmin. Ils laissent Madame la Présidente signer toutes pièces relatives à ce dossier.

FIN DE REUNION : 16H00

Prochaine réunion : 22 mars 2017, 14H00 VOTE DU BUDGET 2017